

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 11 AVRIL 2013**

Délibération  
n° 2013.04.045

**Déchets Ménagers :  
proposition de  
réorganisation du  
service en vue de  
maîtriser le taux de  
TEOM**

**LE ONZE AVRIL DEUX MILLE TREIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **5 avril 2013**

**Secrétaire de séance** : Françoise COUTANT

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Bertrand GERARDI, Jean-Pierre GRAND, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Catherine PÉREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Brigitte BAPTISTE à Philippe LAVAUD, Jacky BONNET à Jean-François DAURE, Patrick BOUTON à Michel BRONCY, Gérard DESAPHY à Françoise LAMANT, Jacques DUBREUIL à Jean-Claude BEAUCHAUD, Janine GUINANDIE à Dominique THUILLIER, Robert JABOUILLE à Catherine DEBOEVERE, Madeleine LABIE à Yves BRION, Redwan LOUHMADI à Françoise COUTANT, Véronique MAUSSET à Frédéric SARDIN, Martine RIVOISY à Zahra SEMANE

**Excusé(s) représenté(s)** :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT par Bertrand GERARDI

**Excusé(s)** :

Nadine GUILLET, Maurice HARDY, Rachid RAHMANI

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2013**

**DELIBERATION  
N° 2013.04.045**

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

**DECHETS MENAGERS : PROPOSITION DE REORGANISATION DU SERVICE EN VUE DE MAITRISER LE TAUX DE TEOM**

La volonté du conseil communautaire de maîtriser le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en raison de la situation des foyers les plus démunis, la nécessité d'engager des investissements lourds notamment pour la plate-forme, ont conduit la commission environnement à s'interroger sur l'opportunité de réorienter certaines fonctions du service.

Ce rapport présente les 4 pistes d'économies pour parvenir à l'équilibre du budget déchets ménagers, retenues par la commission environnement du 20 novembre 2012.

1. **Généraliser les bennes de 26 tonnes sur toutes les tournées pouvant les tolérer** : passer progressivement les bennes à ordures ménagères d'un « PTAC » (poids total autorisé en charge) de 19 à 26 tonnes permet d'une part d'éviter un deuxième tour au centre de vidage dans la plupart des tournées, et d'autre part d'avoir un plus grand temps de collecte en équipage par rapport au temps de transit (dit « haut le pied »).
- 2.
3. **Mettre en place des compacteurs à cartons dans les déchèteries et adapter l'organisation du travail dans le pôle collectes spécifiques, dotations et déchèteries (CSDD)** ; La mise en place de compacteurs à cartons permet de réduire le nombre de rotations de 4 à 5 sur ce flux (gain de temps et limitation de gaz à effet de serre). Parallèlement, une adaptation du temps de travail dans certains métiers du pôle CSDD doit permettre d'améliorer le planning actuel et une harmonisation des situations. Le gain minimal attendu en année pleine s'élèverait à **44 k€**
4. **Simplifier la gestion de la plate-forme de déchets verts** : Le fonctionnement de la plate-forme de déchets verts suppose un renouvellement important des équipements au moment où 1 agent sur 3 fait valoir son droit à la retraite. Malgré cela, la commission a souhaité le maintien des fonctions d'accueil de déchets verts, de vente de compost et de paillis sur place et propose de recourir à un prestataire privé pour certaines opérations.
5. **Optimiser la collecte du verre, par densification des colonnes à verre** : avec une mise en place complète estimée à deux ans, ce projet doit permettre d'éviter d'incinérer du verre (coût), et accroître parallèlement les recettes de matériaux. Les premiers échanges avec les communes sont très encourageants, puisque de nouveaux sites pour les cubos verre sont actés. Le gain minimal attendu en année pleine s'élèverait à **40 k€** ;

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie – construction du 20 novembre 2012,

Vu l'avis favorable de la commission finances / programmation (réunion toutes commissions confondues) du 2 avril 2013,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la mise en œuvre des quatre opérations décrites ci-dessus permettant la maîtrise du taux de TEOM.

**D'AUTORISER**, en outre Monsieur le Président à demander à Madame la Préfète de La Charente, de modifier l'arrêté d'exploitation de la plate-forme de déchets verts de Frégeneuil, en raison d'un changement de nomenclature des installations classées, consécutif à la modification de ses activités.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>16 avril 2013</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>16 avril 2013</b>